

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SARL SAURELLINO		1 ZAC de la Peronne VILLAGE DES MARQUES N° 149 13140 MIRAMAS	
SIRET	5 3 8 7 3 5 0 1 0 0 0 0 2 6	Ancienne adresse en cas de changement:	
Adresse du principal établissement:			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	RESTAURATION TRADITIONNELLE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	-----------------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
			PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/> Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/> Zone de restructuration de la déférée art. 44 terdecies <input type="checkbox"/> France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A <input type="checkbox"/> Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/> Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/> Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/> Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/> Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies <input type="checkbox"/> Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/> Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/> Autres dispositifs <input type="checkbox"/> Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/> Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % <input type="text"/>			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité Informatisée ?	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	-------------------------------------	-----	--------------------------	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
SOPREC 26 BD D'AVIGNON 84170 MONTEUX Tél: 0432810820			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
	(Cocher la case correspondante)	Date: 14/03/2025	Lieu: MIRAMAS
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Qualité et nom du signataire: GERANT	
N° d'agrément du CGA/OMGA viseur conventionné		Signature SAURA Séverine	
Examen de conformité fiscale (ECF)			

Désignation de l'entreprise		SARL SAURELLINO				Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		1 ZAC de la Peronne 13140 MIRAMAS						
Numéro SIRET		5 3 8 7 3 5 0 1 0 0 0 0 2 6				Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 4		3 1 1 2 2 0 2 3		
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net		
		1		2		3		
						4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014	20 000	016	20 000		
	Immobilisations corporelles *	028	183 302	030	116 866	66 436	70 495	
	Immobilisations financières * (1)	040	8 280	042		8 280	8 280	
	Total I (5)	044	211 582	048	136 866	74 716	86 775	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	4 503	052		4 503	6 584	
	Marchandises *	060		062				
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070			
		Autres * (3)	072	1 715	074		1 715	4 577
	Valeurs mobilières de placement	080	80	082		80	80	
	Disponibilités	084	6 421	086		6 421	8 774	
	Charges constatées d'avance *	092		094			19 884	
	Total II	096	12 719	098		12 719	39 899	
Total général (I+II)	110	224 300	112	136 866	87 435	126 674		
PASSIF				Exercice N		Exercice N-1		
				NET 1		NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			2 500		2 500	
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126					500	
	Réserves réglementées *	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131					2 220	
	Report à nouveau	134			(10 938)			
	Résultat de l'exercice	136			16 216		(13 658)	
	Subventions d'investissement	137						
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142			7 779		(8 438)	
Total II	154							
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154						
	Emprunts et dettes assimilées	156			30 384		85 510	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés	166			33 740		35 117	
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169	2 538		15 531		13 953	
	Comptes courants d'associés	173					0	
	Autres dettes	175					531	
Produits constatés d'avance	174							
Total III	176			79 656		135 111		
Total général (I + II + III)	180			87 435		126 674		
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		25 343	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

N° 2033-B 2025

Page 19

Désignation de l'entreprise SARL SAURELLINO

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le				
		13	1	2	2 0 2 4	13	1	2	2 0 2 3	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209				210	371	491	369	583
	Production vendue - biens - services *	215				214				
		217				218			1	243
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222				
	Production immobilisée *					224				
	Subventions d'exploitation reçues					226			400	
	Autres produits					230	2	425	2	666
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	373	917	373	892
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234				
	Variation de stock (marchandises) *					236				
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	97	514	112	122	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240	2	081	(1	604)	
Autres charges externes * : - mobilier - immobilier					242	122	983	126	436	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		2	904	244	11	967	12	106	
Rémunérations du personnel *					250	77	591	83	571	
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	15	897	19	920	
Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255				254	12	059	12	064	
Dotations aux provisions					256					
Autres charges - dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * - dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259				262	17	047	22	122	
Total des charges d'exploitation (II)					264	357	139	386	737	
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	16	777	(12	845)	
Produits financiers (III)					280					
Produits exceptionnels (IV)					290					
Charges financières (V)					294	452		773		
Charges exceptionnelles - dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) - dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347				300	109		40		
Impôts sur les bénéfices * (VII)					306					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	16	216	(13	658)	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	16	216	314		
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316					
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318					
Provisions non déductibles *					322					
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324					
Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cis d'associés	247				330	109				
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248									
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					249					
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997					
Entreprise nouvelles (44 octies)	986									
Zone franche urbaine (44 octies A)	987				127					
Zones de restructuration de la défense (44 septies)								138		
(FRR) France Ruralité Revitalisation (art. 44 quinquies A)	181				991				342	
Jeune entreprise innovante (44 octies A)	989									
Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)										
Divers ZFA NG (44 quaterdecies)	345				346				350	
Investissements et souscriptions outre-mer	344									
Crédence due au report en arrière du déficit										
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)					993					
Basins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 septdecies)										
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	16	325	354		
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises L.S. seulement)					356					
Déficits antérieurs reportables : *54...91.8 dont imputés sur le résultat :					360			16	325	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Déficits

Désignation de l'entreprise : SARL SAURELLINO

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
			ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404	406	
	Autres	410	20 000	412		414	416	20 000
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424	426	
	Constructions	430	86 897	432		434	436	86 897
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	31 320	442		444	446	31 320
	Installations générales agencements divers	450	37 266	452		454	456	37 266
	Matériel de transport	460		462		464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	27 819	472		474	476	27 819
	Immobilisations financières	480	8 280	482		484	486	8 280
	TOTAL	490	211 582	492		494	496	211 582

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
			IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				
	Fonds commercial	495		497		498	499
	Autres immobilisations incorporelles	500	20 000	502		504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514	516
	Constructions	520	31 703	522	4 722	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	31 194	532	126	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	23 164	542	4 593	544	546
	Matériel de transport	550		552		554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	18 746	562	2 618	564	566
	TOTAL	570	124 807	572	12 059	574	576

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
		1	2	3	4	5	6	7	8
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.									
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
	①				②	③	④	Court terme *	Long terme
⑤		19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
	1								
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595	
	TOTAL				596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SARL SAURELLINONéant

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires			600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %			601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées			610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges				620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations			630	632	634	636				
	Sur stocks et en cours			640	642	644	646				
	Sur clients et comptes rattachés			650	652	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation			660	662	664	666				
TOTAL				680	682	684	686				

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés				983	16 325
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)				982	54 918
Déficits reportables				984	38 593
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)				982 bis	
Déficits de l'exercice				860	
Nombre d'opérations sur l'exercice				982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)				870	38 593

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	1 808
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325	1 808
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)		380	10 603
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	6 995
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	33 027
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	28 826
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise : SARL SAURELLINO		Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 01/01/2024	et clos le : 31/12/2024	Durée en nombre de mois : 1 2
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation		186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférents à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* La modification du montant de la valeur ajoutée assujettie à la CVAE est effectuée dans le cadre de la notice n° 1330-CVAE-SD et de la notice n° 2033-NVCF-SD. Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises - multi-établissements

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F 2025
Page 24

N° de dépôt
[]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant

EXERCICE CLOS LE [3 1 1 2 2 0 2 4]

N° SIRET [5 3 8 7 3 5 0 1 0 0 0 0 2 6]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [SARL SAURELLINO]

ADRESSE (voie) [1 ZAC de la Peronne VILLAGE DES MARQUES N° 149]

CODE POSTAL [13140] VILLE [MIRAMAS]

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	25
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	25

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [Mme] Nom de famille [VALEYE] Prénom(s) [Séverine]

Nom d'usage [SAURA] % de détention [100.00] Nb de parts ou actions [25]

Naissance : Date [311275] N° Département [59] Commune [CAMBRAI] Pays [FR]

Adresse : N° [19] Voie [RUE VOLTAIRE]

Code postal [13] Commune [MIRAMAS] Pays [France]

Titre (2) [] Nom de famille [] Prénom(s) []

Nom d'usage [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Naissance : Date [] N° Département [] Commune [] Pays []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT